

MONTHUCHON

Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS et transformation en PLU

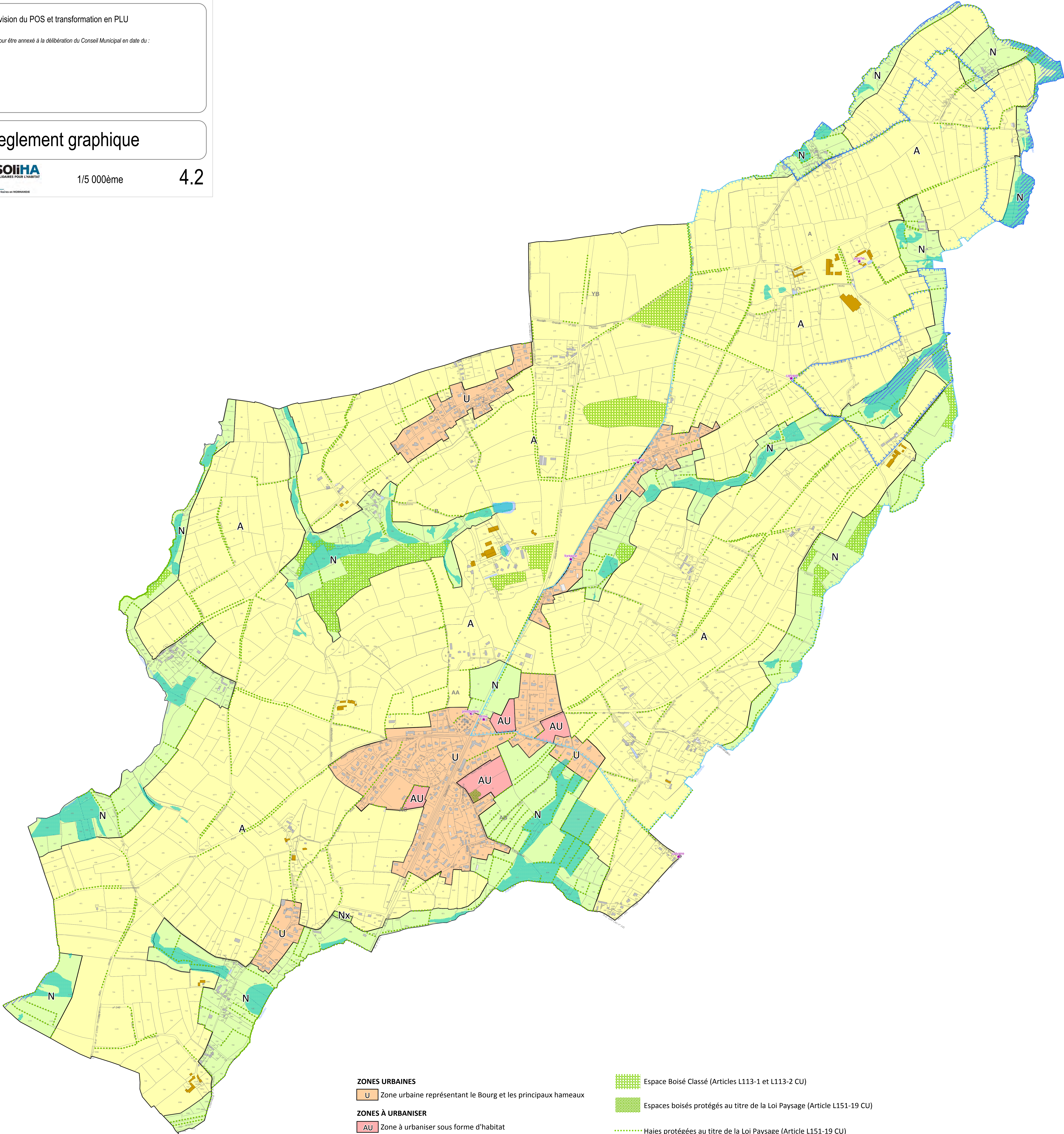
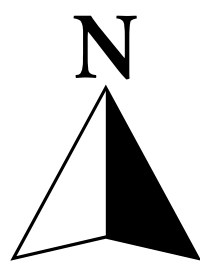
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Reglement graphique



1/5 000ème

4.2



- ZONES URBAINES**

U Zone urbaine représentant le Bourg et les principaux hameaux
- ZONES À URBANISER**

AU Zone à urbaniser sous forme d'habitat
- ZONES AGRICOLES**

A Zone agricole
- ZONES NATURELLES**

N Zone naturelle ou forestière

NX Secteur naturel urbanisé identifiant une activité économique

- Espace Boisé Classé (Articles L113-1 et L113-2 CU)
- Espaces boisés protégés au titre de la Loi Paysage (Article L151-19 CU)
- Haies protégées au titre de la Loi Paysage (Article L151-19 CU)
- ★ Élément patrimonial protégé au titre de la Loi Paysage (Article L151-19 CU)
- Bâtiment agricole
- Zone inondable (Données DREAL 2015)
- Zones humides identifiées (Données DREAL 2015)
- Périmètre de protection rapproché pour les captages
- Périmètre de protection éloigné pour les captages

MONTHUCHON

Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS et transformation en PLU

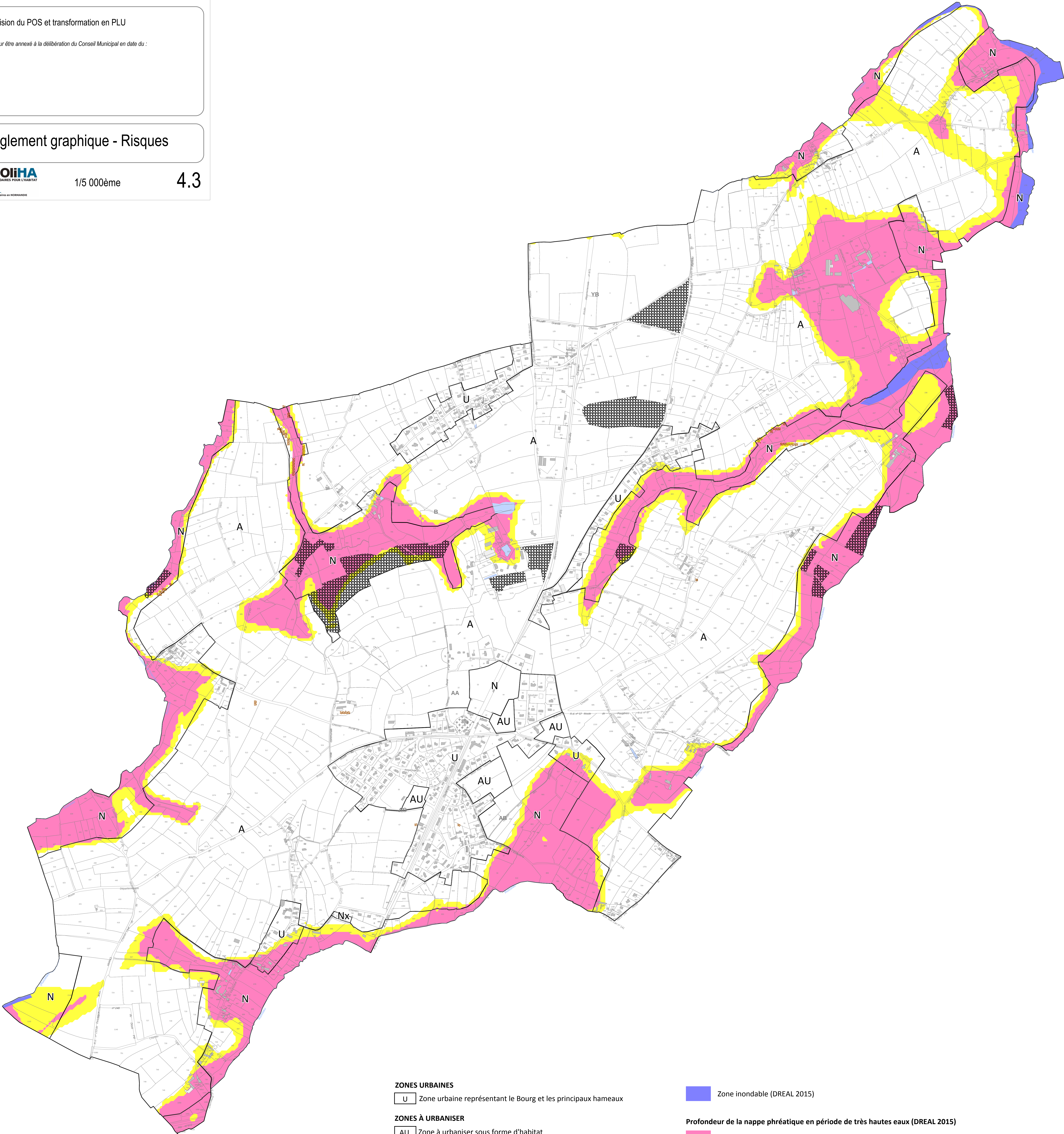
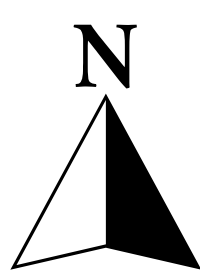
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Reglement graphique - Risques



1/5 000ème

4.3



ZONES URBAINES

U Zone urbaine représentant le Bourg et les principaux hameaux

ZONES À URBANISER

AU Zone à urbaniser sous forme d'habitat

ZONES AGRICOLES

A Zone agricole

ZONES NATURELLES

N Zone naturelle ou forestière

Nx Secteur naturel urbanisé identifiant une activité économique

Espace Boisé Classé

Zone inondable (DREAL 2015)

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux (DREAL 2015)

0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols

1 m à 2,5 m : risque d'inondation des sous-sols

Prédisposition aux chutes de blocs (DREAL 2009)

Pente forte